

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 217 portant intégration du personnel auxiliaire dans les cadres territoriaux .

n° 217

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 2 du 01/03/1965

Date de publication
16 février 1965

Date du numéro
1 mars 1965

TEXTE INTÉGRAL

M. Barkat Fore Adar, releveur auxiliaire en service à le Electricité de Djibouti», est titularisé dans son emploi et intégré dans le Cadre territorial de l'Administration générale, au grade d'expéditionnaire d'administration de 2e classe, 2e échelon, indice 285, pour compter du 1er janvier 1964, ancienneté : néant.